



FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE FONCTIONNAIRES VAUDOIS

Communiqué de presse

NEGOCIATIONS SALARIALES

Ce matin, la Délégation du Conseil d'Etat aux Ressources Humaines (DCERH) a pris acte de la force de mobilisation de la fonction publique exprimant le « malaise » important suscité par les propositions de mise en œuvre du projet DECFO-SYSREM.

La FSF se félicite de cette reconnaissance politique devant les syndicats de l'action déterminée de la fonction publique, concrétisée par la grève et la manifestation du 31 janvier.

Aussi, la Délégation du Conseil d'Etat aux Ressources Humaines (DCERH) a décidé de suspendre les négociations jusqu'au 31 mars, date à laquelle un projet aménagé sera présenté. Ce projet devrait tenir compte des revendications des syndicats, à savoir notamment un meilleur traitement de tous les employés actuellement en place, qu'ils appartiennent ou non à des fonctions revalorisées.

Pour la FSF, il s'agit d'une ouverture significative de la part de la délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines. La FSF choisit donc résolument la voie de la négociation. Aussi, proposera-t-elle prochainement à la DCERH de nouveaux paramètres permettant de corriger un certain nombre d'erreurs du système proposé (perte de salaire/carrière, positionnement inadéquat, etc.) et de chiffrer à juste hauteur le coût du passage dans le nouveau système salarial.

La FSF regrette néanmoins la durée de la suspension des négociations qu'elle juge exagérément longue.

Les associations membres de la FSF se réuniront prochainement en assemblée générale intersectorielle pour débattre et appuyer les propositions de ses négociateurs.

En ce qui concerne l'annonce de la grève, Anne-Catherine Lyon au nom de la DCERH a indiqué qu'il n'y aurait pas de fichage individuel des grévistes mais uniquement l'établissement d'une liste des personnes concernées par service. Sur ce dernier point le Conseil d'Etat a pris acte et entendu les demandes des syndicats, ce qui satisfait la FSF. Néanmoins, la question du paiement des heures de grève reste pendante.

En attendant les propositions de la DCERH pour le 31 mars, la FSF maintiendra un fort degré de mobilisation de ses membres.

M. Alain Martin – Président ad interim - 076 536 43 22

Mme Béatrice Métraux. – Secrétaire général de la FSF – 079 703 82 29